

# RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

-----  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2025 – 515 DU 03 SEPTEMBRE 2025**  
portant nomination des membres du Conseil  
d'administration du Centre de Documentation  
et d'Information juridique.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-327 du 26 juin 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-452 du 15 septembre 2021 portant approbation des statuts du Centre de Documentation et d'Information juridique ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2023-458 du 13 septembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 septembre 2025,

**DÉCRÈTE**

## **Article premier**

Sont nommées membres du Conseil d'administration du Centre de Documentation et d'Information juridique, les personnes dont les noms suivent :

- madame **Edibayo Joanna DASSOUNDO AYIBATIN**, représentante du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- monsieur **A. Salvador AKPOVI**, représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- monsieur **Koffi ATTEDE**, représentant de la Bibliothèque nationale ;



- monsieur **Maximilien Claude Cocou OLYMPIO**, représentant de la Présidence de la République ;
- madame **Nadine DOSSOU SAKPONOU**, représentante de l'Ordre national des avocats du Bénin ;
- monsieur **Enagnon Marion Leriche ATINMAKAN**, magistrat désigné par le ministre chargé de la Justice ;
- madame **Beverley Morolake FAGBOHOUN**, représentante du Ministère de l'Économie et des Finances.

## **Article 2**

Madame **Edibayo Joanna DASSOUNDO AYIBATIN** est nommée présidente du Conseil d'administration.

## **Article 3**

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelable qui court à compter de la date de leur installation.

## **Article 4**

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

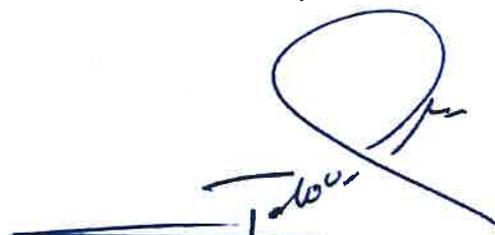
## **Article 5**

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2019-414 du 25 septembre 2019 portant nomination du président et des membres du Conseil d'administration du Centre de Documentation et d'Information juridique ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 03 septembre 2025

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**  
Ministre d'État

Le Garde des Sceaux, Ministre de la  
Justice et de la Législation,



**Yvon DETCHENOU**

**AMPLIATIONS** : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MJL : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES  
MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 7, JORB : 1.